Société anonyme Société commerciale de Brasserie (en abrégé Co.Br.Ha.) société ayant fait publiquement appel à l'épargne Rue Chair et Pain 11 - 1000 BRUXELLES Numéro d'entreprise : 0403.567.015 - RPM Bruxelles

TVA : BE 403.567.015

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le soussigné,		
Prénom		
Nom		
Adresse		
ou		
Forme juridique		
du représentant) déclare, par les présentes, à pour signer le présent formulaire à la place o propriétaire à la date d'enregistrement du actions nominatives/actions dématérialisées	24 mai 2016 de détenues auprès de	voir les pleins pouvoir
de la S.A. Société Commerciale de Brasserie Bruxelles sous le numéro 0403.567.015 et g vote comme indiqué ci-après pour les points société, qui sera tenue le mardi 31 mai 201 3190 Boortmeerbeek :	e, sise Rue Chair et Pain 11 à 1000 Bruxelles râce auquel il souhaite participer à l'assemble à l'ordre du jour de l' Assemblée Générale 6, à 11h00, à son siège administratif, Province	s, inscrite au RPM ée des actionnaires, Ordinaire de la
INTENTION DE VOTE (**)		
Point 1	Point 2	
[Ce point ne requiert acun vote]	[Ce point ne requiert acun vote]	
Point 3	Point 4 Vote en faveur	
[Ce point ne requiert acun vote]	Vote en laveur Vote contre S'abstient	
Point 5/A : décharge aux administrateurs	Point 5/B : décharge au commissaire	
Vote en faveur	☐ Vote en faveur	
☐ Vote contre	☐ Vote contre	
S'abstient	S'abstient	
Point 6 : réélection de Monsieur	Point 7 : réélection de Monsieur	
Baudouin van der Kelen au poste	Marcel Asselberghs au poste	
d'administrateur	d'administrateur	
Vote en faveur	Vote en faveur	
Vote contre	Vote contre	
S'abstient	S'abstient	
Point 8 : élection de Madame Danielle	Point 9 : élection de Madame Anne van	
Schreinemacher au poste d'administrateur		
Vote en faveur	Vote en faveur	
Vote contre	Vote contre	
S'abstient	S'abstient	

(*) Biffez les mentions inutiles (**) Cochez la case de votre choix

Les formulaires n'exprimant pas clairement un choix de vote concernant les décisions proposées seront considérés comme nuls.

Le formulaire original de ce vote par correspondance, **dûment rempli et signé**, doit être remis à la S.A. Société Commerciale de Brasserie :

- par courrier, à l'adresse suivante : Provinciesteenweg 28 à 3190 Boortmeerbeek (Belgique) ou
- par e-mail, à l'adresse suivante : frank.mellaerts@haacht.com ou
- par fax, au numéro suivant : + 32 16 608384

pour le mardi 24 mai 2016, à 16h00 au plus tard.

En outre, les propriétaires des actions dématérialisées doivent faire parvenir, aux mêmes adresses et dans le même délai, une attestation du teneur de compte ou de l'organisme de liquidation agréé où leurs comptestitres sont conservés, mentionnant le nombre d'actions dématérialisées inscrites à leur nom, à la date d'enregistrement, et grâce à laquelle ils ont déclaré ci-dessus vouloir participer à l'assemblée générale. Ce vote par correspondance est irrévocable.

Les actionnaires qui ont voté par correspondance peuvent assister à l'Assemblée Générale, mais ne peuvent voter ni en leur nom ni par procuration.

Fait à	le.	2016

Signature

ANNEXES:

A G E N D A ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015.
- 2. Rapport du commissaire sur l'exercice 2015.
- Communication des comptes consolidés clôturés au 31.12. 2015.
- Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2015 et affectation du résultat. <u>Proposition de décision</u>: approbation des comptes annuels, en ce compris l'affectation du résultat.
- Décharge aux administrateurs et au commissaire.
 - <u>Proposition de décision</u>: décharge à donner, par vote séparé, aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat au courant de l'exercice 2015.
- 6. Réélection d'administrateur.
 - <u>Proposition de résolution</u>: monsieur Baudouin van der Kelen est réélu en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022.
- 7. Réélection d'administrateur.
 - <u>Proposition de résolution</u>: monsieur Marcel Asselberghs est réélu en tant qu'administrateur pour une période de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2018.
- 8. Election d'administrateur.
 - <u>Proposition de résolution</u>: madame Danielle Schreinemacher est élue en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022.
- Election d'administrateur.
 - <u>Proposition de résolution</u>: madame Anne van der Kelen est élue en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022.
- 10. Divers